

NOUS, Aboukinois, comme tous les «Pieds Noirs» d'Algérie, supportons une intoxication, une désinformation voulue (dans quel but?) et n'avons pas toujours les arguments souhaitables, au moment opportun.

Nous constatons que ce qui est dit, ce qui est présenté, EST FAUX OU EXAGERE.

Mais comment contrecarrer l'attaque? Comment répondre avec précision et exactitude à des propos véhiculés, souvent, par certain parti politique et que l'on peut entendre en tout point de l'hexagone?

Chacun de nous s'est entendu, au moins une fois, reprocher d'avoir refusé un verre d'eau à un appelé! J'ai eu moi-même cet «honneur».

NON, Aboukinois: le verre d'eau, ce n'était pas chez nous. Au village, il y avait deux sources! Quant aux militaires, ils avaient l'eau courante et n'avaient pas à la quêmander.

Ouf! Déjà, vous respirez un peu mieux.

De toute façon, il n'y a jamais eu «d'Affaire du verre d'eau» en Algérie et chacun aura compris, je l'espère, qu'il s'est agi d'un argument de propagande, colporté à grande échelle, comme le panneau «Interdit aux chiens et aux arabes», sur une plage d'Algérie destiné, lui aussi à ceux qui «avalent des couleuvres» et qui sont tombés... «dans le panneau».

Mais il est d'autres arguments plus «sérieux», plus «crédibles», que vous avez déjà entendu, ou que l'on vous servira un jour: «Les arabes d'Algérie se sont fait casser la figure pour la France». Donc nos cinq mille neuf cents arabes de la commune d'ABOUKIR, comme leurs frères, à travers toute l'Algérie auraient été touchés par la mobilisation et auraient participé aux guerres de 14-18 et de 39-44.

Certes, quatre en 14-18 et deux en 39-45 ont péri: ils étaient volontaires. Ce qui, d'ailleurs, ajoute à la valeur de leur action.

Mais, on ne peut admettre d'être traités d'ingrats, parce qu'on aurait oublié ce sacrifice de nos cinq mille neuf cents Aboukinois, et au-delà, de leurs frères musulmans de toute l'Algérie.

Seuls les Européens ont été mobilisés. Pas les arabes!

Voici à ce sujet, un article relevé dans «l'Echo d'Oran» du 29 octobre 1908.

A cette réunion du Conseil Général d'Oran, ABOUKIR était représenté par le Conseiller général M. THIREAU.

29 octobre 1908 -EO - La province

Conseil général d'Oran, séance du 28 octobre.

La conscription des indigènes - M. Sabatier a déposé au cours de la session en son nom et au nom de MM. Renaud, Thireau et Jabert, la motion suivante:

«Considérant que les mesures prises par l'administration pour établir la liste des indigènes âgés de dix-huit ans et pouvant être appelés à servir comme soldats, a provoqué dans toute l'Algérie une vive émotion.

«Considérant que cette émotion s'est manifestée par des faits d'une gravité incontestable, notamment à Rovigo, et dans notre département même, à Trézel;

«Considérant que les indigènes notables de Tlemcen, ainsi que ceux de Mostaganem ont, dans une pétition adressée au gouvernement, protesté en termes respectueux mais fermes, contre le projet de recrutement d'un contingent indigène;

«Considérant qu'il est à craindre que cette agitation ne

gagne du terrain; que tout en rendant justice au loyalisme des indigènes musulmans, il est permis de penser que s'ils se croient victimes d'une atteinte portée à leur religion, ils pourraient prêter une oreille trop complaisante aux excitations de fanatiques ou d'agents étrangers;

«Considérant que le moment où l'on tente d'instituer le recrutement parmi les indigènes est particulièrement grave; que la guerre sainte a été prêchée au Maroc et dans les Oasis qui avoisinent les frontières de l'Extrême-Sud, que ces prédictions pourraient trouver un écho en Algérie même parmi nos populations indigènes qui n'ont cessé de se montrer fidèles parce qu'elles savent la France respectueuse jusqu'au scrupule de leurs conceptions religieuses;

«Considérant que la majorité des indigènes, les gouvernements non musulmans ne peuvent imposer, par la force, le service militaire à leurs sujets musulmans et les contraindre à porter les armes contre leurs coreligionnaires.

«Considérant que les circulaires administratives les plus autorisées et les mieux inspirées ne sauraient, qu'elle que soit l'habileté de leurs commentaires, modifier en quelques semaines les conceptions religieuses de tout un peuple;

«Considérant que l'application du recrutement aux indigènes présenterait d'énormes difficultés d'ordre pratique; que les réfractaires seraient nombreux;

que les poursuites dont ils seraient l'objet ne cesseraient d'entretenir une agitation dangereuse; que sous le coup de poursuites qu'ils considéreraient comme une persécution, certains d'entre eux pourraient prendre rang dans l'armée du banditisme et, refusant d'être soldats, devenir coupeurs de routes;

«Considérant que les indigènes se marient très jeunes, et bien avant dix-huit ans, que les familles de ceux qui seraient appelés sous les drapeaux manqueraient souvent des ressources nécessaires à la vie; qu'on ne pourrait, sans inhumanité, ne pas venir à leur secours; que le système projeté finirait par être plus onéreux que le recrutement par voie d'engagements volontaires obtenus au moyen de primes;

«Considérant qu'on ne peut faire de l'octroi aux indigènes des droits politiques une compensation à la charge nouvelle que leur imposerait le service militaire; que la masse des indigènes n'est nullement désireuse de jouir des droits politiques; qu'on ne s'explique guère, du reste, comment les indigènes pourraient jouir des droits politiques sans se soumettre à la loi civile française et renoncer à leur statut personnel auquel ils sont très attachés; qu'ils demandent avec énergie le maintien du statu-quo.

«Les soussignés prient le Conseil général d'émettre le vœu que le gouvernement veuille bien surseoir à l'application de la conscription militaire aux indigènes musulmans de l'Algérie et rechercher les moyens d'accroître le nombre des engagés volontaires musulmans».

Le vœu qui précède a été examiné par la commission des affaires diverses, qui après avoir pris l'avis de tous les assesseurs musulmans du conseil général, propose de le renvoyer au gouvernement avec avis très favorable. Ces conclusions sont adoptées à l'unanimité.

Additionnellement, au vœu de M. Sabatier, M. Ali Mahieddine a donné lecture, aux applaudissements de l'assemblée, de la déclaration suivante:

«Les assesseurs musulmans au conseil général d'Oran

n'ont jamais eu qu'une ambition: celle de bien et fidèlement remplir leur mandat et de défendre les intérêts de leurs coreligionnaires en éclairant les pouvoirs publics sur leurs besoins, leurs désirs et leurs aspirations;

Soucieux de continuer cette tradition, ils me chargent d'exprimer aujourd'hui leur opinion sur la grave et importante question du service militaire obligatoire qu'on parle d'imposer aux musulmans de l'Algérie. Je vais le faire en quelques mots nets et précis:

«Tout d'abord, les musulmans protestent de leur entier dévouement à la France, leur patrie d'adoption, de leur profond respect pour son gouvernement et ses représentants. Rien, dans l'avenir, ne saurait altérer ces sentiments comme rien n'a pu les altérer dans le passé; on ne peut sans injustice leur refuser ce témoignage qu'en tout temps et en toute circonstance, leur concours a été absolu, docile et dévoué, soit dans les rangs de l'armée, soit comme auxiliaires de l'administration à titre d'adjoints indigènes, soit comme gommiers et sokhar ou même comme gardiens de centres habités ou de forêts; ils ont toujours accompli leur devoir avec conscience et fidélité, ne marchandant jamais ni leur temps, ni leur peine, ni leur sang. En faire la démonstration serait superflue, car aucun d'entre vous, j'en ai la certitude, ne met en doute ces affirmations.

C'est pourquoi nous nous croyons autorisés et qualifiés pour affirmer aujourd'hui, en ce qui concerne le service militaire obligatoire que, sauf quelques exceptions, ce projet n'a rencontré que des oppositions d'un bout à l'autre de l'Oranie. Cette opposition se base principalement sur l'éventualité pour le soldat musulman, d'une quasi-impossibilité de pratiquer à la caserne ses devoirs religieux, d'y trouver la nourriture conforme au rite et d'y jouir de la liberté à laquelle il est accoutumé; enfin, sur l'expatriation à laquelle le soldat est toujours exposé et la crainte d'être enterré en pays étranger, privé des rites prescrits.

D'autre part, l'imposition d'une telle charge telle que le service militaire obligatoire par les indigènes comporterait l'octroi à ceux-ci de droits qu'on ne semble pas plus disposé à leur donner qu'ils ne paraissent préparés à les recevoir à moins d'une amodiation respectant absolument leur statut personnel. Nous croyons devoir ajouter que des compensations pécuniaires, sous forme de réductions ou d'exemptions d'impôts, seraient dues aux familles de tous ceux qui seraient appelés sous les drapeaux.

Pour ces motifs, et pour bien d'autres qu'il serait trop long d'énumérer ici, nous supplions bien respectueusement les pouvoirs publics de vouloir bien s'en tenir au statu-quo, c'est-à-dire aux engagements volontaires qui augmenteront d'une façon considérable si on veut bien augmenter les pensions militaires, qui sont aujourd'hui notablement insuffisantes, pour assurer une retraite honorable aux soldats qui auront servi la France».

Fin de l'article de l'Echo d'Oran.

Ainsi, les choses sont bien claires: le Conseiller Général d'ABOUKIR et ses homologues d'Algérie se sont opposés, avec fermeté, à tout recrutement de la population musulmane, laissant seulement, comme possibilité de servir la France, le volontariat, l'engagement volontaire.

Avec le texte qui précède, vous voici armé contre ces propos trop souvent entendus: «Les arabes d'Algérie se sont fait casser la figure pour la France.

Les troupes d'A.F.N. (Spahis, tirailleurs) étaient composées, en majorité de ceux que l'on a appelés, par la suite, les

«Pieds-Noirs», et de quelques volontaires arabes. Les troupes d'A.F.N., c'était nos pères, nos oncles, nos cousins. Certes, pendant la guerre d'Algérie, 1954-1962 beaucoup d'arabes d'Algérie se sont rangés du côté de la France. Ce sont des «harkis». ABOUKIR en a fourni, comme tous les villages environnants. C'est pour les récompenser de ce choix, qu'on les compare, en France, actuellement, aux collaborateurs français, du temps de VICHY. On a préféré, à la télévision les chefs F.L.N. anti-français aux pro-français. Même si, sous la pression, un revirement s'est opéré, en leur faveur, la réhabilitation n'est pas encore totale. Elle ne peut en aucun cas, faire oublier ce qui s'est passé à leur égard, dans ce pays d'accueil, pour lequel ils avaient courageusement opté, alors qu'ils étaient menacés par le F.L.N.

Les conditions effroyables, dans lesquelles périrent la plupart d'entre eux, après l'indépendance de l'Algérie, les méthodes barbares utilisées pour les exterminer, ces arabes qui avaient choisi la France, cette France qui, par la suite, les a complètement abandonnés; le silence entretenu, au sujet de ces crimes odieux, font partie de cette désinformation contre laquelle il faut lutter.

NOUS, Aboukirois, sommes concernés, au même titre que tous les Européens refoulés d'Algérie, après 1962.

Comment nos descendants Aboukirois arriveront-ils à comprendre, à se faire une idée, dans cet imbroglio de l'analyse de ces événements contemporains? Y réfléchiront-ils, seulement?

Nous sommes dans le siècle des «zappeurs»; des boutons qu'on actionne, qu'on effleure pour n'importe quoi: pour compter, pour téléphoner, pour parcourir Internet et faire «penser» à sa place!

Alors, la désinformation?

C'est loin; c'est flou; c'est «indigeste»

Faut-il pour autant, négliger le devoir de mémoire: laisser dire n'importe quoi?

Accepter les souillures de nos pseudo historiens, de nos «analyseurs»? pour, ma part, je m'y refuse. Et, à travers cet ouvrage sur ABOUKIR, ABOUKIR: PARCELLE DE L'ALGERIE, c'est l'Algérie toute entière qu'il faut défendre, contre la désinformation.

Extrait du livre de Serge CAPELLE «ABOUKIR».
à suivre.

NDLR: Les musulmans ont été mobilisés à 1,58% de la population, les Pieds-Noirs à 16,4%. Echo de l'Oranie n° 262.

